



Parti vert libéral suisse

## Communiqué de presse

| Sujet                   | Recommandations de vote pour divers objets fédéraux   |
|-------------------------|---|
| Pour tout renseignement | Martin Bäumle, président, tél. +41 79 358 14 85<br>Laurent Seydoux, vice-président, tél. +41 79 203 74 05   |
| Expéditeur              | Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7<br>Tél +41 31 322 60 57,<br>Courriel: <a href="mailto:suisse@vertliberaux.ch">suisse@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.vertliberaux.ch">www.vertliberaux.ch</a> |
| Date                    | 4 mai 2013  |

Les Vert'libéraux approuvent les révisions des lois sur l'asile et le travail et s'opposent à l'élection du Conseil fédéral par le peuple et à l'initiative populaire 1 :12

**Les Vert'libéraux ont émis les recommandations de vote pour les quatre objets nationaux soumis prochainement à votation lors de leur Assemblée générale qui s'est tenue à Lucerne. Le 9 juin, les Vert'libéraux approuveront la modification de la loi sur l'asile et refuseront l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Les délégués ont, en outre, déjà pris leur décision pour les votations populaires suivantes. Les Vert'libéraux sont en faveur de la révision de la loi sur le travail, mais s'opposent à une large majorité à l'initiative 1 :12 de la Jeunesse socialiste. Outre les mots d'ordre, les délégués ont accepté officiellement les nouvelles sections cantonales fondées à Glaris et au Tessin au sein du parti vert libéral suisse.**

Les délégués des Vert'libéraux ont accepté les modifications de la loi sur l'asile par 117 voix contre 11 voix et 8 abstentions. Cette révision accélère la procédure d'asile et rend la création de centres fédéraux plus aisée, ce qui déléstera d'autant les cantons ; les phases d'essai permettront de tester de nouveaux types de procédure. Les Vert'libéraux refusent par contre clairement l'élection du Conseil fédéral par le peuple par 132 voix contre 4 voix et 1 abstention. Une élection par le peuple mettrait le principe éprouvé de la collégialité en question et en correspondrait pas au fédéralisme suisse.

### **Oui à la révision de la loi sur le travail, non à 1 :12**

Les Vert'libéraux ont, outre les consignes pour le 9 juin, déjà pris leur décision pour deux objets soumis plus tard à la votation populaire. Ils acceptent la révision de la loi sur le travail par 127 voix contre 2 voix et 2 abstentions. En effet, ils estiment absurde que des magasins, qui sont de toute façon ouverts durant la nuit, doivent fermer une partie de leur assortiment pendant quelques heures. Les Vert'libéraux recommandent part contre clairement à la population de rejeter l'initiative populaire 1:12 de la Jeunesse socialiste par 119 voix contre 8 voix et 9 abstentions. L'initiative, à leurs yeux, est en effet un instrument qui n'est ni libéral ni adéquat pour empêcher des salaires excessifs et, de plus, elle ne serait d'aucune utilité pour augmenter les bas salaires, même si elle était acceptée.